

Résumé des recommandations

FORMER LA MAIN-D'ŒUVRE

DE DEMAIN :

Une responsabilité partagée

Comité d'experts de la première ministre pour le développement
d'une main-d'œuvre hautement qualifiée

Juin 2016

1. Thème fondamental : Partenariats et leadership local

1.1 Établir une Table de planification et de concertation (TPC) coprésidée par des représentants des employeurs, du monde de l'éducation et du gouvernement, qui sera chargée de susciter le changement et d'élaborer des solutions réalisables axées sur les compétences, le perfectionnement des talents et l'apprentissage par l'expérience, en mettant l'accent sur les secteurs de croissance prioritaires.

1.2 Mettre en place au gouvernement provincial un Bureau de la planification et du perfectionnement de la main-d'œuvre pour diriger la mise en œuvre des recommandations du Comité et appuyer le rôle du gouvernement à la TPC.

1.3 Assurer la création de partenariats précis entre les établissements d'enseignement postsecondaire et les employeurs en utilisant la politique de différenciation et la formule de financement du système d'éducation postsecondaire de l'Ontario.

2. Thème fondamental : Information sur le marché du travail

2.1 Collaborer avec le gouvernement fédéral, les provinces et les territoires pour concevoir un système national intégré d'information sur le marché du travail. Ce système devrait moderniser et harmoniser la collecte des données et envisager de meilleures méthodes de collecte de données auprès des employeurs.

2.2 Le Bureau de la planification et du perfectionnement de la main-d'œuvre devrait diriger une stratégie provinciale d'information sur le marché du travail et mettre sur pied un site Web comportant spécifiquement des renseignements numériques sur le marché du travail de l'Ontario.

